

CONSEIL D'ÉCOLE
DE L'ÉCOLE ALEXANDRE-TACHÉ

Procès-verbal

Réunion du mardi 6 avril 2021 à 18h30 (par vidéo-conférence)

Présences :

Président : Gillian Anderson
Vice-présidente : Julie Hussein
Secrétaire : Nathalie Boutin
Trésorière de la Société de Parents : Manon Plante

Conseillers/ères :

Jean-François Tremblay, Sophie Moffet-Sutton, Sylvie Sonier, Sharon Lonsberry, Camara Ibrahima

Absents : Adon Marius Asipo,

Directrice-adjoint CSCN : Gisèle Bourque

Parents présents : Gilbert Cantin, Anamaria Vallejo

Représentant scolaire : Nathalie Lachance, Steve Daigle,

Présidente des conseiller scolaires CSCN : Tanya Saumure,

Représentants de l'école :

Directeur de l'école : Claude Viel

Représentante de l'école : Sonia Bélanger

1. **Mot de bienvenue:** La présidente ouvre la réunion à 18h37, fait la lecture de l'énoncé de reconnaissance et mentionne qu'un jeune de la communauté de St-Albert pas de notre école mais ami avec certains nos élèves, s'est suicidé hier. Gillian demande de prendre quelques minutes de prière envers la famille, ami et pensée pour nos jeunes et nos familles.

2. **Adoption de l'ordre du jour:**

Nathalie propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par Sophie. Adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 mars 2021.**

Sophie propose l'adoption du procès-verbal, secondée par Manon. Adopté à l'unanimité

4. **Rapport du président:** Nous présentés nos visiteurs

4.1. **Visite des conseillers du Conseil scolaire** – Nathalie Lachance (Conseillère catholique)
- Ismaïl Osman-Hachi (Conseiller public)

4.2. **Questions pour nos conseillers scolaire?** Tanya ouvre le plancher aux questions.

Question – Gillian mentionne que l'an passé l'école A-T a accueille les 5^e et 6^e année afin d'aider l'école La Mission cela étant un projet à court terme. Après avoir regardé les priorités du CSCN, pourquoi Spruce Grove est 3ieme sur la liste prioritaire? Pourquoi leur nouvelle école de Spruce Grove n'a pas été mise en priorité afin d'enlever la pression de l'école Alexandre-Taché.

Réponse - Nathalie Lachance : Il y a deux étapes. Premièrement pour Stony Plaine et Spruce Grove ce qui a été demandé en priorité c'est une école de démarrage. On l'espoir d'annoncer une école de démarrage rapidement car l'annonce d'une nouvelle prendra 3 ans. Donc avoir les avoir sur le plan capital, les avoir aussitôt que l'école de démarrage est un bon signe positif pour eux.

Ce qui concerne les priorités sur le pan capitale, le CSCN ont un déficit en infrastructure très important.

Par exemple : Le secondaire publique à Edmonton à l'École Gabriel-Roy devenue trop pleine et séparer qui était dans un vieux bâtiment pour les élèves de 7 à 9. Ce qui est important présentement est de stabilisé la secondaire publique à Edmonton. La deuxième priorité dans les nouvelles constructions c'est l'ouest d'Edmonton par exemple l'école Notre-Dame qui ont maintenant 6 portatives sont sur leur terrain. Les défis sont importants dans plusieurs partis du territoire.

Question - Gillian : Pourquoi ne pas mettre dans une école de démarrage.

Réponse - Nathalie Lachance : Ce n'est pas identifié sur le plan capital mais séparément.

Question - Gillian : Comment les parents de Spruce Grove et Sony Plaine sauront que le CSCN est entrain de partir une école de démarrage pour eux?

Réponse -Tanya : C'est d'écouter les réunions du bulletins scolaires. Ce n'est jamais présenter dans le plan capital. C'est surement la dernière école de démarrage qui sera de cette manière. Steve Daigle ajoute que l'école de démarrage ne fait pas partie de la structure permanente. Tout ce qui est dans le plan capitale c'est de l'infrastructure permanente que même le ministère de l'éducation qui dicte les priorités, mais les frais sont fournis par le ministère de l'infrastructure. Les écoles de démarrage ne font pas partie de la même enveloppe budgétaire.

Question - Gilbert : Qui paye pour une école de démarrage? **Réponse – Tanya :** Le gouvernement.

Question : Est-ce que ce sont des enveloppes budgétaires différentes ? **Réponse :** Tanya répond qu'à chaque année chaque conseil scolaire peuvent faire des demandes pour des portatives. Ils sont à la recherche de 10 portatives dans leur demande de budget afin de pouvoir démarrer l'école en septembre. En attente de nouvelle par rapport du gouvernement. Les demandes ont été faites à l'automne.

Question : Gillian demande s'il y a une autre manière autre que de siégé aux rencontres ? **Réponse :** Dans le compte-rendu des réunions si trouve toutes l'information.

Gilbert propose d'envoyer à tous les parents des écoles concerner un document leur expliquant ce qui se passe avec leur école et qu'est-ce qu'il y a déjà fait.

Question : Sylvie demande pourquoi ne pas envoyer un document séparément de la liste des écoles de démarrage? Est-ce qu'il y a seulement Stony Plain? **Réponse :** Seulement une école Stony Plain et serait surement la dernière qui débiterait de cette manière.

Steeve ajoute que les parents de Spruce Grove ont déjà un comité pour leur futur école et l'administration du CSCN est en contact avec eux. En général, ils sont mis au courant ou en sont rendu les démarches.

Gillian ajoute que ce sera bien que les deux écoles qui sont affecté par l'école de démarrage soient informé aussi. Soient Alexandre-Taché et La Mission.

4.3. Discussion des politiques B2102, I9040C, BG2204 envoyez par courriel : Gillian fait le suivi des 3 politique qu'elle nous a envoyé.

Sans aller dans les détails personnels. Gillian demande de revoir les politiques et ce que nous en pensons. Écrire et revoir les politiques c'est de voir si celles-ci pourraient nous aider à régler les pires situations qui pourrait arriver. Les 3 politiques ont rapport de l'une à l'autre mais pas nécessairement ensemble.

Gillian nous demande une rétroaction soit ajouter des points, des changements pour améliorer les politiques et les partager avec le Conseil Scolaire afin de s'assurer que dans le futur les politiques s'adressent pour les pires cas.

Gilbert Cantin nous mentionne, sans donner de détails personnels, une situation qui s'est passé à l'école Alexandre-Taché et qui fait en sorte que les politiques devraient être revues. Sur une période de 1 an et demi, 3 garçons ont fait des attouchements sexuels à une élève de l'école. Cette info a été connue il n'y a que 2 semaines.

Les garçons ont été expulsé de l'école et la victime doit faire ses cours en ligne afin de ne pas les côtoyer.

Est-ce que la victime est protégée de façon adéquate? Car apparemment les garçons reprendront leur cours la semaine prochaine. Il est en désaccord avec la situation car la victime n'est pas traitée adéquatement. Il demande à Annamaria d'expliquer son expérience par rapport à ces situations.

Anamaria mentionne que c'est une situation difficile et chaque cas est traité séparément. D'après les règlements qui existe, il faut savoir laquelle doit être appliquée selon les détails fournis.

Gilbert mentionne qu'elle a travaillé dans le passé avec un shelter de femme.

Annamaria ajoute qu'il faut parler avant tout avec la victime d'agression sexuelle et cela dépend de quel niveau. Une victime est une victime et il n'y a aucun lien avec le niveau d'agression.

Ce qui est vraiment important est de ne pas aller contre la victime, il faut la croire. Par la suite l'investigation sera faite sous les règlements de l'école. Et à quel point?

Elle ajoute que les jeunes ne peuvent être expulsés les jeunes car ils ont aussi des droits et malgré le fait qu'ils soient des agresseurs, s'ils sont mineurs (moins de 16 ans) ils doivent être à l'école.

En tant que parent, elle aurait laissé la victime à l'école mais quel sera son niveau de confort. Si elle a été agressée plus qu'une fois, est-ce qu'elle a essayé de le dire, quelle action a été prise. Présentement, il y a un processus en place mais c'est aussi avec les parents de la victime. Qu'est-ce que l'école peut faire pour la supporter? Par support psychologique, comment faciliter sa vie en classe, est-ce qu'elle est bien d'aller à l'école, est-ce que les parents coopèrent?

Pour les agresseurs ont été sanctionnés durant l'investigation. Il y a des choses qu'ils doivent faire, demander pardon, reconnaître leur comportement inacceptable. C'est la direction de l'école qui choisira ce qui se fera.

Gillian demande si elle a des suggestions en rapport avec les politiques qui pourraient être modifiées spécifiquement à la politique BG2204. Il n'y a aucun processus en place pour diffuser l'information si c'est à l'intérieur de l'école ou à l'intérieur du Conseil. Annamaria y'a toujours le retrait automatique des élèves qui sont impliqués durant l'enquête par la suite ce sont des actions réparatrices. Exemple, écrire une lettre, faire un exposé sur l'agression sexuelle, qu'elles sont les comportements à éviter et pourquoi ce n'est pas acceptable. Et plus spécifique, que l'école qui est catholique cela va à l'encontre de ce qui est enseigné aux élèves. C'est compliqué de dire ce qui manque car c'est une situation qui n'est jamais arrivée.

Gillian ajoute qu'il devrait avoir une phrase comme : L'agresseur doit être enlevé de la situation. Annamaria reconnaît que la politique devrait être plus spécifique dans ces situations.

Gillian ajoute que la situation pourrait être sur divers aspects, exemple : employer à employer, parent à employer, etc... Dans l'une ou l'autre de ses situations, est-ce qu'il y a quelque chose de spécifiques dans la politique au sujet de l'agresseur?

Annamaria ajoute que chaque cas est différent. La loi va s'appliquer différemment. Les enfants de moins de 16 la loi de la protection de la jeunesse est tenue en compte, pour les jeunes c'est un retrait automatique cependant, pour les adultes c'est au criminel.

Gilbert mentionne que la victime a porté plainte à la police mais il n'y a aucune règle qui va la protéger lorsqu'elle retournera à l'école. Elle sera confrontée avec les mêmes personnes si elle continue d'aller à la même école.

Annamarie en partant si on met cela au pire c'est du harcèlement, cela est des attouchements. Le protocole est différent. L'harcèlement c'est plus loin que juste l'intimidation. Et lorsque c'est question d'attouchement le protocole est différent.

Avec l'école multiculturelle, celle-ci doit faire plus attention à tous ce qui pourrait être vu raciale. Une politique devrait être créée seulement sur l'agression sexuelle, attouchement sexuelle à part que le harcèlement. Car les protocoles sont différents.

Gillian confirme que la suggestion sera de faire une politique séparée spécifique aux attouchements sexuels. Gilbert suggère de créer un sous-comité afin d'identifier les problèmes. Gillian mentionne que c'est notre rôle comme conseil d'école de faire des suggestions au conseiller scolaire on n'a pas besoin de créer un sous-comité ceci fait partie directement de la tâche du CSCN.

Question – Sharron demande s’il y a un livret de la conduite pour les élèves? **Réponse** : c’est dans l’agenda.

Question – Sophie demande s’il y a des zones ou endroits dans l’école qui sont plus difficiles à surveiller ou qu’il n’y a pas de surveillance? Si oui, elle suggère que des caméras soient installées dans ces zones afin d’enrayer l’intimidation et que la Société pourrait aider en payant pour des caméras si ce n’est pas dans le budget de l’école et cela peut être mis en place plus rapidement. Par exemple, elle a entendu qu’il se passait des choses sous les escaliers.

Question : Manon nous soulève 3 points :

Le but d’une politique est de savoir le résultat vis-à-vis de l’énoncée. Selon ce qu’elle constate que ce n’est pas en place.

Lorsqu’elle lit harcèlement virgule harcèlement sexuelle qui diffèrent un peu plus loin, la discrimination. Harcèlement c’est tolérance zéro. Il faut que la politique mentionne à chaque école comment le problème vas se résoudre, qu’est-ce qu’on pense que vous devriez faire ou avoir sous les mains. Si cela arrive vous devriez avoir tous les processus en ligne car ce n’est pas le conseil scolaire qui vous dira quoi faire. Mais ou en arriver, les enquêtes, comment corriger la situation, comment prévenir la situation. Que ce soit vraiment le but zéro. S’assurer que toutes les écoles respectent cela. L’attouchement sexuelle ne vas pas en-dessous de la politique BG2204. La politique devrait être clair selon chaque énoncé. Il y a beaucoup de lacunes et pas de but dans les politiques.

Gilbert : mentionne que l’école fait cette semaine une campagne de prévention qui est bon de faire à chaque année. Il n’a pas de réponse à sa question de la part du conseil scolaire et de l’école, qu’est-ce qu’on va faire pour protéger la victime? Elle doit continuer ses cours en ligne et les agresseurs retourne à l’école il ne trouve pas cela correct.

Sylvie ajoute que c’est la même situation dans la vie de tous les jours. La victime est pénalisée et les agresseurs se promènent libre. Ce n’est pas acceptable.

Claude confirme à M. Cantin que l’école est en contact avec la famille. Ils ont offert des façons de procéder et des services qu’ils peuvent offrir. C’est une situation qui doit être géré avec la famille. Ceux-ci ont des décisions à prendre et l’école est en train de voir plusieurs possibilités afin d’assurer le plus de sécurité ou de surveillance auprès des élèves afin qu’une situation comme celle-ci ne se représente pas à nouveau.

Habituellement l’école offre déjà des sessions de sensibilisation durant l’année. Toutefois, pour donner suite à la présente situation, l’école, cette semaine, a organisé une campagne exceptionnelle. Des sessions sont offertes au-delà des services universels qu’habituellement. Chaque situation est traité cas par cas avec les informations reçu et en collaboration avec les partenaires impliqués. Car l’enquête est menée par la gendarmerie aussi. Les autres agences peuvent donner de bons conseils pour les bons gestes et actions à prendre.

Gilbert mentionne en tant que parent il n’est pas rassurer que les agresseurs reviennent la semaine prochaine. Sylvie ajoute qu’à ce moment-là, il faut éduquer nos enfants en parlant et les éduquer.

Annamaria mentionne que la première chose à faire serait de faire de campagne de sensibilisation, en tant que parent ont doit s’impliquer et elle n’aurait aucun problème faire des animations ajuster à leur âge. IL faut aussi regarder avec la famille ce qu’ils veulent faire.

Manon demande Claude lorsqu’il a reçu l’information.

- a. Avais-tu tous les outils en mains pour gérer la situation? Réponse : Oui
- b. Est-ce que le Conseil Scolaire était là pour te supporter et te guider? Réponse : Oui

Si non, la politique est manquante, une situation comme cela on ne doit pas attendre qu’elle arrive mais on doit être préparer.

Gillian ajoute de prendre le PV et d’envoyer une liste au Conseil Scolaire avec les suggestions pour modifier les politiques en ce qui concerne les attouchements sexuels.

Gilbert suggère que ce soit les agresseurs continue leur cours en ligne afin que la victime retourne à l’école.

Manon ajoute que la personne doit alerte quelqu’un. Aucune place est mentionnée que si un témoin voit ce qui se passe est de leur responsabilité de le reporter.

Annamaria suggère que l'an prochain une nouvelle lettre doit être envoyée en précisant quel comportement est inacceptable.

Dans la politique BG2204 il n'y a rien qui protège la victime. Besoin d'une politique qui soit claire sur une situation comme celle en discussion.

Les élèves témoins devraient être éduqués pour dénoncer ce qu'il voit.

- 4.4. L'annonce du GoA – curriculum :** Gillian fait mention de l'annonce du gouvernement en rapport avec le changement du Curriculum. C'est une partie assez contentieuse et elle a reçu plusieurs informations à partager et ne sait pas si le CSCN est au courant.

Question : Gillian demande si elle est informée que le CSCN ne révisé pas tous les points du Curriculum? Est-ce que c'est pour cela que vous pilotez juste certains programmes?

Réponse : Tanya répond qu'habituellement ils pilotent les programmes ou M. Lessard avait mentionné en septembre, qu'il y aurait une possibilité. C'est un commentaire pris hors-contexte et qui a été mis dans les médias car ce n'est pas ce qui se passe au CSCN.

Les principes principaux sont : D'analyser factuellement tout ce qui est fait. Entre-autres le curriculum et une décision est prise par la suite.

Steve ajoute que l'idée de piloter les nouveaux programmes donne l'occasion de commencer à faire les changements de l'intérieur et en général ils essaient de faire partie de l'équipe qui feront les changements et peut aider à influencer le processus.

Tanya ajoute qu'un travail énorme depuis 2 ans que le gouvernement est en poste avec le CSCN. Comment démontrer la perspective francophone est important. Le point négatif est de se faire dire qu'ils nous entendent, Le CSCN doit continuer de revendiquer les requêtes.

Claude ajoute que des analyses sont faites plus en profondeur afin de voir le contenu, faire les liens entre les portes et séquences pour voir si cela va bien avec les nouveaux apprentissages des élèves. Dès que l'analyse sera finie ils verront avec le CSCN si le pilotage continuera en partie ou non.

Nathalie Lachance mentionne que le travail fait au niveau du CSCN pour revendiquer le démarrage soit retardé d'un an.

Sharon travaille sur le curriculum en ce moment, elle souligne que sans rétroaction rien ne changera.

- 4.5. Table des présidences :** Prochaine rencontre le 12 mai 2021. Nous serons informées s'il y a une rencontre extraordinaire et si des points sortent du curriculum vitae.

5. Rapport de l'agent de liaison avec l'ACFA :

- 12 juin réunion de l'AGA,
- L'École La Mission fête leur 25^{ème} anniversaire mais pas plus de détails.
- École La Mission fait un tirage au sort, les billets sont en vente jusqu'au 30 avril

6. Rapport de la direction :

- 6.1. Gestion de la mise en œuvre des mesures sanitaires – deux cas positifs depuis le 18 mars – AHS avise que l'école est de retour en statut d'alerte pour 24 jours.** M. Kenny a annoncé des restrictions zone 1 et rien n'a été annoncé pour les écoles donc l'école reste au même statut. Toutefois, l'école retourne en alerte car 2 cas ont été observés depuis le 18 mars. Les mesures préventives ont été mises en place et avec plus de rigueur. Le comité de santé du conseil scolaire fera des inspections dans les écoles. Les élèves sont de retour en classe. 3 classes ont été isolées avant la semaine de relâche et sont de retour.

16 avril les cohortes vont changer au niveau 10-11-12

- 6.2. **Mois de la francophonie : activités du mois** : Jeux et concours en lignes. Très bonne interaction avec les élèves. Le mois a commencé avec la levée du Drapeau ainsi que des cornets de tire d'érable.
- 6.3. **Sessions de sensibilisation offertes dans les classes de 7-8-9 (relations saines + mise à point sur des sujets tels que l'intimidation, le consentement et les médias sociaux)** : Augmentation des sessions de sensibilisation de l'intimidation et consentement et les médias sociaux dans chaque classe. Ceci afin qu'ils comprennent les droits, façon d'agir etc...
- 6.4. **Liturgie de la résurrection – 6 avril** : Tous les nouveaux ont eu la chance de voir la liturgie et la célébration de paques.
- 6.5. **Festival théâtre jeunesse – L'école a 3 élèves en 7-8-9 qui participeront à des ateliers de théâtre en ligne au courant du mois d'avril** : L'école est inscrite afin que nos élèves participent aux ateliers tout le mois d'avril.
- 6.6. **Génies en herbe (compétitions – 29 et 30 avril)** : Une équipe élémentaire et une secondaire ont été créer, le tout se déroulera en virtuelle.

Question - Gillian : Est-ce que l'inspection des écoles est fait par le AHS?

Réponse : Non par les conseillers scolaires afin de savoir si l'école suit les procédures du AHS.

7. **Rapport des enseignants:**

7.1. **Conseil étudiant (activités d'école)** : Plusieurs activités, musique le matin, catégories, présentation. Spectacle de l'ACFA. Lecture de légende semeur de comptes. Carnaval de printemps avec des activités intérieur et extérieurs en cohorte. Pour finir avec un bingo en ligne. Les élèves ont très bien participé.

8. **Courrier:** Aucun

9. **Varia:** Aucun

10. **Date de la prochaine réunion** : 4 mai 2021

11. **Clôture de la réunion** : 19h52

Gillian propose la clôture de la réunion. Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par : Nathalie Boutin
Secrétaire de la réunion